



W

comme
Wallonie,
Bruxelles, Flandre

par Jean-Marie Klinkenberg

On sait assez qu'il n'y a pas de « langue belge ». Du point de vue linguistique, la Belgique est en effet divisée en deux blocs (si l'on néglige la petite zone de langue allemande qui abrite une des minorités les mieux protégées d'Europe). Courant d'est en ouest, cette frontière date du haut Moyen Âge et a peu varié depuis lors : elle sépare les zones où la poussée germanique avait fait reculer le latin de celles où les nouveaux venus se sont progressivement romanisés. Cette frontière est donc d'abord une frontière dialectale : au nord, des dialectes appartenant à la famille bas allemande (flamand, brabançon, limbourgeois), et au sud, des parlers romans appartenant à la famille d'oïl (picard, wallon, lorrain). De nos jours, la frontière des dialectes tend à être aussi celle des langues standardisées : en Flandre, le néerlandais, et en Wallonie, le français. Mais il n'en a pas toujours été ainsi.

Histoires belges : de la « question linguistique » à l'Europe

La Belgique fait partie de la mégalopolis européenne : située au cœur d'une zone géographique remarquable par

la densité de ses populations (elle compte 10 millions d'habitants, soit plus de 300 au kilomètre carré), elle est traversée par le grand sillon industriel qui va de la Manche à la Ruhr, et par des voies routières et ferrées névralgiques. Les régions qui constituent aujourd'hui l'État belge furent d'abord une poussière de principautés aux obédiences parfois très différentes (France, Empire germanique). Leur union fut l'aboutissement d'une politique d'acquisition menée au *xv^e* siècle par la dynastie bourguignonne. Après la chute de Napoléon, la diplomatie européenne créée, redoute avancée contre l'expansionnisme français, un royaume des Pays-Bas qui comprend les actuelles Hollande et Belgique et qui devient l'épicentre de la révolution industrielle sur le continent. Mais cet amalgame était artificiel : en 1830, avec l'accord embarrassé des grandes puissances, la Belgique prend son indépendance. Ce petit État eut à connaître, outre les deux guerres mondiales, tous les problèmes qui se posèrent dans les pays développés du continent. Mais sa vie publique a de surcroît été animée par ce qu'il est convenu d'appeler une « question linguistique ». Au *xix^e* siècle, alors qu'en Wallonie se créait un état d'esprit social-démocrate, en Flandre, de sensibilité plus conservatrice, les problèmes sociaux se doublèrent d'une question nationale.

Le français s'y était en effet largement répandu, dans l'aristocratie d'abord, la haute bourgeoisie ensuite, et était devenu la principale langue d'enseignement et de culture. Un important clivage existait donc dans la partie nord du pays ; la bourgeoisie se distinguant par l'usage d'une langue radicalement différente de celle du peuple, pratiquant le flamand et d'autres dialectes appartenant à la famille bas allemande. La lutte flamande fut donc un combat pour la reconnaissance de la langue populaire dans toute la vie sociale, doublé d'un effort de standardisation des dialectes, sous l'égide du néerlandais. Le suffrage universel, acquis au début du siècle, fit apparaître la nature profondément dualiste du pays. Ce constat aboutit dans les

années 1930 à une abondante législation qui consacre l'égalité des langues et l'unilinguisme des grandes régions.

Mais ce n'était pas là l'aboutissement du processus. D'abord sociale, la question linguistique – on préfère aujourd'hui dire « communautaire » – est aussi devenue économique : une Wallonie vieillie dans sa population et son infrastructure doit faire face à une Flandre plus jeune et d'industrialisation plus récente, plus nationaliste de surcroît.

Cette lutte, que l'on se condamne à ne pas comprendre si on n'en perçoit que ses manifestations épidermiques, a abouti à une succession de révisions constitutionnelles qui ont fait du royaume de Belgique un pays fédéral : « l'État central » conserve la juridiction sur la politique extérieure, la politique monétaire, la sécurité sociale, etc. ; les « régions », au nombre de trois (la Flandre, la Wallonie et Bruxelles), sont compétentes en matière de politique économique, de travaux publics, de protection de l'environnement ; enfin, les « communautés » culturelles, au nombre de trois également (communautés flamande, française – c'est-à-dire francophone – et germanophone), sont compétentes en matière de culture, d'enseignement, d'aide aux personnes. Est-ce à dire qu'une dissolution de la Belgique est en vue ? On ne peut le penser si l'on veut bien tenir compte du fait que ce processus est exactement parallèle à celui de l'intégration européenne et que la Belgique se donne de plus en plus souvent comme un des centres moteurs de cette Europe. Accident historique dans le devenir européen, c'est dans ce cadre que la Belgique nouvelle peut trouver son équilibre, en vivant le compromis incessant entre de multiples appartenances.

Un des résultats les plus marquants de cette histoire mouvementée est la francisation de Bruxelles : l'urbanisation de la capitale et la tertiarisation de son économie ont fait que la ville et son agglomération en expansion se sont rapidement francisées au *xix^e* siècle et plus spectaculairement encore au *xx^e* siècle, au point que la capitale du

royaume, qui se donne aussi comme la capitale de l'Europe, fait aujourd'hui entendre un discours complexe : officiellement de régime bilingue, l'anglais s'y fait beaucoup entendre, mais la voix française domine.

En Wallonie, le français n'a pas étouffé les dialectes. Certes, très tôt, la langue écrite française s'est distinguée du parler local, qui est dès lors resté durablement oral. Il y a donc eu longtemps un assez large bilinguisme franco-wallon, progressivement miné, surtout dans les villes, par les communications et par l'instruction obligatoire. Il serait pourtant risqué de parier sur la mort du dialecte, cent fois annoncée. Vecteur d'une brillante littérature, il apparaît, aujourd'hui autant qu'hier, comme un solide instrument d'identification.

Quelques spécialités belges

La recette du français de Belgique paraît assez simple, du moins pour un amateur : il suffit d'une bonne ration de « une fois », relevée de quelques « sais-tu » et pimentée de l'un ou l'autre « alleïe ». Simplification outrancière d'une situation complexe, toute en nuances. Le français des Belges joue en effet sur un clavier étendu, qui va d'un langage se conformant rigoureusement aux normes en usage dans le Centre dominant à un parler fortement teinté de traits régionaux. Les membres de la collectivité doivent tôt apprendre à naviguer entre ces extrêmes ! Si les marques très régionales sont fortement stigmatisées, une personne se conformant pleinement à un usage parisien sera volontiers taxée de prétention. La plupart des usagers tentent de se conformer à une norme intermédiaire, qui ne leur a jamais été explicitement enseignée : car il existe un bon usage des francophones de Belgique, qui n'est pas exactement celui du 16^e arrondissement.

Pour décrire l'éventail des variétés qui se répartissent de part et d'autre de cet usage moyen, il faut tenir compte de

trois facteurs. Le facteur social tout d'abord : plus l'utilisateur se situe vers le haut de la pyramide sociale, plus il maîtrise les variétés linguistiques prestigieuses et évite les marques régionales... à l'exception de celles qui sont inévitables. Le facteur géographique ensuite : c'est l'influence du wallon qui est à l'origine des principales particularités du français oral de Wallonie ; tandis que pour le français de Bruxelles, qu'on présente abusivement à l'étranger comme « le français de Belgique », le responsable est un dialecte flamand. Le facteur chronologique enfin : l'intensité des communications a sur les langues un effet nivelant, et les accents ou particularités régionales tendent à s'estomper. Celui qui, il y a trente ans, disait « friterie » pour désigner certain établissement faisait figure de snob : aujourd'hui, c'est l'utilisateur de « friture » qui retarde. Contrairement à ce que prétendent certains, les variétés belges du français ne tendent donc pas à s'écarter de celles de l'Hexagone.

On peut néanmoins tenter de peindre la physionomie de ce français multiforme.

Ce qui donne sa coloration particulière à une langue, c'est sa phonétique. Un séjour en Wallonie ou à Bruxelles permet de repérer facilement les traits suivants : un allongement assez général des voyelles, le maintien du « un » (fréquemment assimilé à « in » en France), une marque du féminin nettement audible dans les mots se terminant par une voyelle (par rapport à « joli », « jolie » se caractérise par un allongement et par ce léger appendice mouillé que les spécialistes nomment un « yod »), la tendance à rapprocher le son de « lui » de celui de « Louis », la réduction du groupe « ly » (« souliers » se rapprochant de « souiller ») ou encore l'assourdissement des consonnes sonores placées en finale (« soude » se rapprochant de « soute », tout en conservant la longueur de sa syllabe).

Du côté de la syntaxe, le portrait est plus difficile à brosser : en dehors d'une série de locutions faisant un usage particulier des prépositions *à, après, sur, pour*, ou

reposant sur le tour *avoir* + qualificatif (« avoir bon », « avoir facile »), les caractéristiques du français de Belgique se laissent malaisément ordonner en un ensemble cohérent.

C'est donc sans doute du côté du lexique qu'on verra le mieux ressortir les particularités langagières belges.

Celles-ci sont parfois liées à des spécificités culturelles ou administratives : nombre de termes sont le reflet d'institutions politiques ou sociales particulières, soit qu'il s'agisse d'une terminologie officielle (« bourgmestre », équivalent du maire, ou « athénée », lycée), soit que le langage commun ait dû inventer des mots nouveaux pour des pratiques sociales typiques (ainsi, on a « communautarisé » l'enseignement, en en confiant la gestion aux « communautés », et les principaux ministres du gouvernement fédéral constituent le « kern » ou noyau dur).

Autres vocabulaires liés à des spécificités culturelles : celui des activités domestiques et celui des spécialités alimentaires. *Escavêche*, *pistolet*, *chique* sont des spécialités peut-être moins connues que la *gueuze* et la *praline*. Comme le montrent les deux derniers exemples, nombre de belgicisms sont des termes dont la forme est connue ailleurs, mais qui ont ici un sens différent : *cour* (« toilettes »), *gouter* (« avoir le goût de »). Cela amène à dire que ce qui caractérise le plus le lexique du Wallon et du Bruxellois est peut-être moins l'usage régulier de formes frappantes que celui d'expressions qui ne sont particulières que par leur fréquence. Comme l'écrivait un fin observateur du français contemporain : « Le Belge transpire, épluche son fruit, verse un acompte, regarde la télé et attend le paiement de sa pension, tandis que le Français sue, pèle son fruit, verse des arrhes, regarde la télé et attend le paiement de sa retraite. »

Le banlieusard et ses stratégies

La vie culturelle en Communauté française est, pour une raison évidente – le caractère très centralisé de la culture française –, tout entier déterminé par sa position relative vis-à-vis de l'Hexagone. Grosso modo, on peut dire que c'est la machine parisienne qui anime l'essentiel du mouvement : il n'est bon bec que de Paris. Position rendue plus délicate encore par la proximité géographique : une pression de doigt, et le dense réseau de câble offre au Belge les images de Paris ; un saut à la gare, et le TGV l'y emmène, le temps d'une lecture du *Monde* (ou d'un *Harlequin*).

Le cinéaste, écrivain ou chanteur devra donc développer une stratégie bien à lui. Soit il pourra vouloir rendre sa production autonome, en exhibant ses spécificités (ce qu'ont pu faire, dans des genres divers, Hergé ou Brel) ; soit il tendra à l'assimilation au milieu parisien (ce qu'ont pu faire, dans des genres divers également, Henri Michaux, Johnny Hallyday ou Christine Ockrent). Balancement constant : la Belgique a participé, de toute mémoire, à la lente constitution de la culture française – le premier acte officiel jamais rédigé en langue vulgaire ne l'a-t-il pas été à Chièvres, en Wallonie ? – tantôt donnant, tantôt prenant ; tantôt offrant, tantôt recevant.

En définitive, on ne peut pas mieux définir le franco-belge que comme un banlieusard. Qu'est-ce que la banlieue ? Ce n'est pas la ville, mais c'est déjà sa première senteur. La banlieue est donc le lieu idéal pour l'observation. Tout près mais pas dedans, le banlieusard est traditionnellement un scrutateur. Dans ses déplacements pendulaires, il aiguise ses dons d'anthropologue (et il est bien vrai que la Belgique a engendré nombre de grands observateurs du langage). Portier, le banlieusard voit ce qui entre et ce qui sort, sait ce qui passe. Mais cette position médiatrice – qui affûte sa sensibilité, son scepticisme et

son sens de l'autodérision – est aussi la source de sa fragilité. (Car d'un côté, le banlieusard n'a pas l'assurance du citadin ; de l'autre, il n'a pas les certitudes du rural.) De là les fragilités linguistiques du Belge, que l'on attribue peut-être un peu vite à la proximité d'autres cultures (cultures que le banlieusard, singeant en cela le citadin, a parfois tôt fait de nommer barbares), ou à ces parlers nés chez lui et proches du français, mais moins légitimes que lui ; parlers qui se grommèlent à chaque instant en ses oreilles. Fragilité que l'on soigne, mais de manière bonhomme : la Belgique romane est terre de grammairiens comme elle l'est de coureurs cyclistes (pensons au *Bon usage* de Maurice Grevisse, et au fait que, pendant longtemps, la Belgique fut le seul pays à avoir érigé l'orthographe en discipline sportive, avant que Pivot ne reprenne l'idée). Ou encore, fragilité qui se transforme en force : de la banlieue sortent de fameux braconniers et de fieffés maraudeurs qui savent que l'on circule souvent plus vite et mieux sur les boulevards périphériques que dans les rues de traverse.

Ce sont ces stratégies, ces ambivalences, ces trajectoires, qu'on retrouve en abordant une manifestation du langage bien révélatrice : la littérature.

Sommairement, on peut distinguer trois phases dans l'histoire des lettres françaises de Belgique. Dans les quatre-vingt-dix premières années d'existence de l'État belge, on revendique une forme d'indépendance par rapport au centre parisien : tout en niant l'existence d'une « langue belge », les théoriciens accordent qu'une certaine stylistique pourra exprimer ce qu'un critique célèbre, Edmond Picard, a nommé « l'âme belge ». Les œuvres de De Coster, Verhaeren, Lemonnier, Elskamp, Maeterlinck, seront marquées par cette tendance. Avec l'avènement du principe de l'unilinguisme des régions, dans les années 1930, c'en est fini de l'homogénéité linguistique de la classe dominante. Les écrivains francophones doivent

donc se redéfinir autrement que par rapport à un cadre belge, désormais culturellement disqualifié. Cette redéfinition sera une réorientation : le point de référence sera dorénavant Paris. S'ouvre donc une phase où la revendication du modèle centralisé sera plus nette que jamais. Sauf les derniers représentants de la catégorie des Flamands francophones (dont Ghelderode) et les praticiens d'esthétiques souterraines (dont les surréalistes), les écrivains mettront le plus grand soin à cacher leurs origines, ou s'établiront en France (de Simenon à Hubert Juin et de Françoise Mallet-Joris à Félicien Marceau). Cette tendance prévaut de 1920 à 1960 environ et culmine dans l'immédiat après-guerre. Après 1960 s'ouvre une troisième phase : la sensibilité générale des pays industrialisés oriente la culture vers des formes nourries soit par l'utopie autogestionnaire soit par le repli narcissique. S'énonce alors un discours de l'identité, auquel la crise donne des fonctions nouvelles. Le caractère problématique de l'appartenance française est ainsi mis en scène par une écriture postmoderne, exhibant les tensions qui déterminent les rapports sociaux comme dans les œuvres de Pierre Mertens, Conrad Detrez, Jean-Pierre Verheggen, Paul Emond, William Cliff.

Les appartenances multiples du Wallon et du Bruxellois

On le voit, écriture, langue et politique sont plus étroitement liées qu'on ne le croit généralement. Si une conception fédéraliste a aujourd'hui eu raison de l'idéologie unitariste qui occultait les différences économiques et anthropologiques entre le sud et le nord du royaume, c'est en premier lieu en raison d'une conscience linguistique qui s'est révélée, en Flandre d'abord, puis plus timidement en Wallonie et à Bruxelles. Chez les francophones, cette conscience s'est d'abord développée sur le mode défensif, devant les succès du mouvement flamand. Elle a, dès les

années 1930, posé la question de la spécificité de la culture française dans une Belgique où celle-ci se vivait comme menacée. Cette conscience des Wallons et des Bruxellois s'est ensuite alimentée des énergies qu'a dégagées la conscience de la minoration économique et politique de la Wallonie, ainsi que de la fragilité ressentie par certains Bruxellois dans un État dominé par sa composante flamande. Ayant la chance de participer à une culture de rayonnement mondial, le Bruxellois francophone et le Wallon sont dégagés du souci d'investir, comme doivent le faire nombre de Flamands, tout leur être dans une langue qui finit par n'être plus qu'un symbole d'appartenance collective. Il vit dès lors des appartenances multiples, qui peuvent se compléter aussi bien que se contredire : pour certains – qui tantôt souhaitent un rattachement plus ou moins étroit à la France, tantôt mettent en avant tout ce qui unit Bruxelles et la Wallonie – la fidélité à la langue et à la culture qu'elle véhicule vient en premier, tandis que d'autres ont pour premier souci l'avenir économique de leur région et que d'autres encore attendent de l'Europe qu'elle crée de nouvelles formes de civisme. Cette multiplicité des allégeances – parce qu'elle peut aussi bien aboutir au déficit en identité, à l'étroit chauvinisme, qu'aux fidélités plurielles et aux coopérations loyales – pourra se révéler force aussi bien que faiblesse.

BIBLIOGRAPHIE

Une langue, une communauté. Le français en Belgique (sous la direction de BLAMPAIN, D., GOOSSE, A., KLINKENBERG, J.-M., WILMET, M.), 1997, Louvain-la-Neuve, Bruxelles, Duculot, Communauté française de Belgique. Un livre richement illustré, rédigé par une trentaine de spécialistes et abordant le français sous ses aspects linguistique, historique, culturel, sociopolitique.